

Communiqué de presse

5 mai 2025

La BCE s'associe au secteur privé via la plateforme d'innovation pour l'euro numérique

- La BCE met en place une plateforme d'innovation avec environ 70 intervenants de marché via une nouvelle plateforme
- Les participants testeront les fonctionnalités de paiement de l'euro numérique et étudieront des cas d'usage innovants
- Les résultats seront publiés dans un rapport dans le courant de l'année

La Banque centrale européenne (BCE) a mis en place une plateforme d'innovation pour établir une collaboration avec des parties prenantes européennes dans le cadre du projet d'euro numérique. Près de [70 intervenants de marché](#) – dont des commerçants, des sociétés Fintech, des start-ups, des banques et d'autres prestataires de services de paiement – se sont engagés à collaborer avec la BCE pour explorer les fonctionnalités de paiement et les cas d'usage de l'euro numérique. À la suite d'un appel à candidatures publié en octobre 2024, la BCE a reçu plus de 100 candidatures émanant d'environ [70 participants](#), qui ont rejoint soit l'un des groupes de travail (dénommés « pionniers » et « visionnaires »), soit les deux.

La plateforme d'innovation simule l'écosystème envisagé pour l'euro numérique, dans lequel la BCE fournit un soutien technique et l'infrastructure permettant aux intermédiaires européens de développer des caractéristiques et des services de paiement numérique innovants au niveau européen.

Le groupe de travail « pionniers » étudie comment les paiements conditionnels en euros numériques (c'est-à-dire les transactions effectuées automatiquement lorsque des conditions prédéfinies sont remplies, comme la livraison d'un colis acheté en ligne) pourraient être mis en œuvre d'un point de vue technique. Il développe également des cas d'usage potentiels pour les paiements quotidiens.

Les « pionniers » exploreront les modalités d'intégration des interfaces d'euro numérique simulées à leurs plateformes. La BCE fournit aux participants un soutien technique et des spécifications, tels qu'une interface de programmation des applications, afin qu'ils puissent mener des travaux de manière indépendante sur les cas d'usage de leur choix. Les pionniers résumeront leurs conclusions

dans un rapport, que la BCE examinera attentivement pour prise en compte dans ses travaux sur le projet d'euro numérique.

Le groupe de travail « visionnaires » mène des recherches sur de nouveaux cas d'usage de l'euro numérique et sur la contribution qu'ils pourraient apporter pour relever les défis sociétaux, tels que l'inclusion financière. Par exemple, la possibilité d'ouvrir un portefeuille en euros numériques dans n'importe quel bureau de poste pourrait garantir un accès gratuit aux services d'euro numérique, même aux personnes ne disposant pas d'un compte bancaire ou d'un accès aux services numériques.

Les « visionnaires » partageront leurs propositions et en discuteront avec la BCE lors d'ateliers dédiés se déroulant jusqu'en mai 2025.

« Nous nous réjouissons du vif intérêt exprimé par les participants de marché à l'occasion de cette initiative », a déclaré Piero Cipollone, membre du Directoire. « L'ampleur et la créativité des propositions soulignent le potentiel de l'euro numérique comme catalyseur de l'innovation financière en Europe, y compris par le développement de nouvelles solutions qui renforcent encore l'expérience de paiement pour les Européens et créent des opportunités de marché. »

Les conclusions des deux groupes de travail seront publiées par la BCE dans un rapport qui paraîtra dans le courant de l'année.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Alessandro Speciale](#), tél. : +49 172 167 0791.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France